

# Entre l'université et les collectivités locales: comment s'effectue le partage des connaissances?<sup>1</sup>

Pierre Girard  
Charmain Levy  
Gaëtan Tremblay

*Resumo:* Tanto no Brasil quanto no Canadá, o compartilhamento de conhecimento entre universidades e coletividades tem tido maior ou menor sucesso. Tentar revelar os mecanismos viáveis dessa troca de conhecimento é fundamental para transferir as lições dessas experiências de um país ao outro. Este estudo comparativo foi realizado por uma rede de instituições canadenses e brasileiras – o BRACERB – e trata das experiências de compartilhamento de conhecimento universidade-coletividade empreendidas por instituições dessa rede. Para se poderem comparar essas experiências, são inicialmente definidos alguns conceitos: comunidade, coletividade, desenvolvimento sustentável, ecodesenvolvimento, desenvolvimento local, território e empoderamento. A seguir, são analisados onze estudos de casos, com o objetivo de identificar os problemas e as modalidades do diálogo coletividade-universidade. As principais conclusões desta análise são: (i) os serviços de extensão são fontes de inovação social e de empoderamento das coletividades; (ii) as redes entre a universidade e outros atores do desenvolvimento tornam-se necessárias à real democratização do conhecimento. O empoderamento dos atores sociais constitui uma nova via pela qual a universidade “aprende” e “compreende” o desenvolvimento local e contribui para a construção deste.

*Palavras-chave:* compartilhamento de conhecimento; empoderamento; desenvolvimento local; inovação social; redes sociais.

---

<sup>1</sup> Les auteurs remercient le Conseil de Recherche en Sciences Humaines (CRSH) du Canada pour l'attribution de la subvention (N° 861-2007-0039) qui a rendu possible cette étude ainsi que le Conseil International d'Études Canadiennes (CIEC), pour l'attribution d'une bourse d'étude à Pierre Girard. Ils remercient également le Centre d'Études et de Recherche sur le Brésil (CERB) de l'UQÀM qui assure la coordination des efforts entre les diverses institutions mentionnées dans ce texte, lesquelles ont apporté leur contribution à la réalisation de ce travail: Université du Québec à Montréal (UQAM), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Université du Québec en Outaouais (UQO), Universidade Federal de Mato Grosso (UFMT), Universidade Federal de Santa Catarina (UFSC), Universidade Federal de Minas Gerais (UFMG), Universidade Católica Dom Bosco (UCDB), Serviço Nacional do Comércio (SENAC) et Centro de Pesquisa do Pantanal (CPP).

*Abstract:* In Brazil and Canada, university-community knowledge sharing is relatively successful. By aiming at common goals, it takes places according to different models rooted in specific institutional structures and cultural systems. This comparative study, undertaken by the BRACERB network analyzes eleven cases so as to determine the stakes and the manners through which university – community dialogues take place. The results demonstrate that university outreach is a source of social innovation and empowerment and that networking between universities and other social actors democratize the sharing of knowledge. Through the empowerment of societal actors, the university “learns” and “understands” local development and contributes to its progress.

*Key words:* knowledge sharing; empowerment; local development; social innovation; networking.

*Résumé:* Au Brésil et au Canada, le partage des connaissances entre universités et collectivités a connu un succès variable. Tenter de dégager les mécanismes viables de ce partage est fondamental pour transférer les leçons de ces expériences d’un pays à l’autre. Cette étude comparative a été menée par un réseau d’institutions canadiennes et brésiliennes – le BRACERB – et porte sur les expériences de partage de connaissances université-collectivité réalisées par des institutions membres de ce réseau. Afin de pouvoir comparer ces expériences, certains concepts sont préalablement définis: communauté, collectivité, développement durable, écodéveloppement, développement local, territoire et *empowerment*. Onze études de cas sont ensuite analysées en tentant de discerner les enjeux et les modalités du dialogue collectivité-université. Les principales conclusions qui ressortent de cette analyse sont que les services à la collectivité sont sources d’innovation sociale et d’*empowerment* des collectivités. De même, il en ressort que le réseautage entre l’université et les autres acteurs du développement devient nécessaire à la démocratisation réelle des connaissances. L’*empowerment* des acteurs sociaux constitue une nouvelle avenue par laquelle l’université «apprend» et «comprend» le développement local et contribue à sa construction.

*Mots-clés:* partage de connaissance; *empowerment*; développement local; innovation sociale; réseautage.

## Introduction

S’il faut en croire les experts de l’OCDE, dont le discours a été repris et endossé par la plupart des gouvernements occidentaux, les systèmes économiques et les sociétés contemporaines reposent de plus en plus sur la production et la maîtrise du savoir.<sup>2</sup> Les universités, qui constituent depuis longtemps une pièce maîtresse du développement économique, culturel et social, voient leurs rôles de formation et de recherche renforcés par les besoins de ladite société de l’information et du savoir, considérée comme le futur paradigme de développement

---

<sup>2</sup> *Science, technologie et industrie: Perspectives de l’OCDE. 2008.*

et de création de la richesse.<sup>3</sup> L'accès aux études universitaires et la création de conditions appropriées de production de connaissances significatives sont devenus des pièces maîtresses d'un développement responsable, dans les pays riches comme dans les pays pauvres.

Par ailleurs, les universités sont en crise un peu partout dans le monde.<sup>4</sup> Elles font face à de graves difficultés financières, particulièrement dans le secteur public. Des voix s'élèvent de tous les milieux sociaux pour les inviter à repenser leur rôle dans la société du savoir, dans la foulée du Sommet mondial sur la société de l'information, tenu à Genève (2003) et à Tunis (2005).

Les institutions d'enseignement, où l'on retrouve les universités au premier rang, sont interpellées directement et conviées à apporter leur contribution au mieux-être des populations qu'elles desservent. De nouvelles fonctions, qui peuvent être qualifiées de services à la collectivité ou à la communauté, se sont définies et les universitaires sont souvent sollicités pour participer à des projets et à des programmes de développement local. Dans un contexte où les ressources se réduisent, comment répondre à ces nouveaux besoins dans le respect des caractéristiques fondamentales de l'université, soit la production et la transmission du savoir?

Si l'on sait que l'accessibilité est directement liée à la dimension des ressources et à une politique d'ouverture à l'ensemble des groupes sociaux, les mécanismes qui favorisent le partage de connaissances sont beaucoup moins connus. Dans certains programmes novateurs (par exemple: en développement local, en sciences de l'environnement et en études touristiques), ils sont cependant l'objet de préoccupations constantes et suscitent recherches et pratiques exploratoires. Celles-ci se fondent souvent sur des approches multidisciplinaires qui, bien que jouissant d'une certaine popularité, du moins dans le discours, n'en restent pas moins

---

<sup>3</sup> PETRELLA, Ricardo. *L'éducation, victime de cinq pièges*: à propos de la société de la connaissance. Montréal: Éditions Fides, 2000.

<sup>4</sup> CÔTÉ, James E.; ALLAHAR, Anton L. *Ivory Tower Blues: A University System in Crisis*. Toronto: University of Toronto Press, 2007.

étrangères à la structure traditionnelle de l'université. L'organisation de l'université est disciplinaire et les modes d'évaluation de son action, et par conséquent d'une partie importante de son financement, particulièrement en recherche, s'appuient sur une mesure de performance définie en fonction des disciplines établies.<sup>5</sup> Pour que l'université puisse répondre à ses nouvelles fonctions, elle devra générer des produits non conventionnels que l'évaluation de son action devra prendre en compte pour éviter de tuer l'embryon dans l'œuf.

Le Brésil et le Québec sont des terrains particulièrement fertiles en la matière. Le réseau de l'Université du Québec a, depuis sa création à la fin des années 60, constitué un riche terrain d'expérimentation des relations entre les universités et les communautés où elles évoluent en matière de formation et de recherche.<sup>6</sup> Par ailleurs, depuis quelques années, les organismes subventionnaires canadiens, tant fédéraux que provinciaux, ont adopté des programmes spécifiques pour encourager de telles innovations. Au Brésil, plusieurs initiatives se sont développées dans la foulée des théories de Paulo Freire, l'un des plus grands penseurs de l'éducation du XXe siècle, concepteur et promoteur de la pédagogie de l'autonomie et de l'ancrage dans la réalité socioéconomique des apprenants.<sup>7</sup>

De part et d'autre de l'équateur, le partage des connaissances entre les universités et les collectivités locales a connu des succès variables. L'analyse de ces expériences est cruciale pour tenter de dégager les mécanismes viables du partage des connaissances et leurs possibilités de transfert d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre et même plus fondamentalement d'une culture à l'autre. Nous proposons ici de contribuer à cette analyse à partir d'expériences menées au Brésil et au Canada.

---

<sup>5</sup> CANTIN, Serge. Interdisciplinarité et transdisciplinarité chez Fernand Dumont. *Laval théologique et philosophique*, v. 55, n. 1, p. 49-63, 1999.

<sup>6</sup> MAHEU, Louis. *Enseignement supérieur et structure sociale: les fonctions sociales de l'Université québécoise*. Paris: E.P.H.E., 1974. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle.

<sup>7</sup> GAUTHIER, Clermont; TARDIF, Maurice (Dir.). *La Pédagogie: Théories et pratiques de l'Antiquité à nos jours*. 2. éd., Montréal: Gaëtan Morin Éditeur, 2005.

## Les services à la collectivité ou «serviços d'extensão»<sup>8</sup>

L'enseignement et la recherche sont les deux fonctions principales, universellement reconnues, des universités. S'y ajoute, depuis quelques décennies, une troisième fonction, moins valorisée cependant que les deux précédentes: celle des services à la collectivité, selon l'expression québécoise la plus répandue, ou des services d'extension, comme on les appelle généralement au Brésil. Les services à la collectivité regroupent un ensemble d'activités de formation hors curriculum (qui ne conduisent pas à l'obtention d'un diplôme), de consultation ou de recherche qui ont pour objectif de répondre aux besoins des groupes sociaux qui partagent le même territoire que l'université. Ces activités ont toutes pour caractéristique de se situer en marge des grands programmes d'enseignement et de recherche de l'université. Plus que la production et la diffusion de connaissances, elle vise au transfert ou au partage du savoir en direction de groupes qui ne constituent pas la clientèle principale de l'université. Il existe des services aux collectivités pour différents secteurs de la société: les entreprises, les différents niveaux de l'État, les institutions et les groupes sociaux. Dans cette recherche, nous nous sommes intéressés aux expériences qui relèvent de cette dernière catégorie.

Les acteurs les plus impliqués dans le développement local sont les organisations gouvernementales (aux paliers fédéral, provincial ou étatique<sup>9</sup>, et municipal), les organisations non-gouvernementales (ONG), les mouvements sociaux et certains membres de la communauté. L'université est un acteur relativement récent du développement et il est important d'analyser comment elle exerce son rôle. L'université se distingue des autres acteurs du développement parce que sa principale mission est liée à la transmission et à la génération de la connaissance, mais elle contribue directement et indirectement au développement.

<sup>8</sup> Dénomination en portugais pour désigner les services à la collectivité au Brésil.

<sup>9</sup> Le Brésil est une fédération d'états, le Canada une fédération de provinces.

Le cadre de réalisation de cette étude constitue en lui-même une expérience novatrice dont il faudra tenir compte lors de l'analyse des résultats. L'étude a été menée par un réseau constitué d'institutions québécoises et brésiliennes, animé par le Centre d'Études et de Recherche sur le Brésil (CERB). Les partenaires québécois appartiennent à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Leurs collègues brésiliens sont professeurs à l'Université Fédérale de Minas Gerais (UFMG), à l'Université Fédérale de Santa Catarina (UFSC), à l'Université Fédérale de Mato Grosso (UFMT), à l'Université Catholique Dom Bosco (UCDB) de Mato Grosso do Sul et au Service National d'Apprentissage Commercial (SENAC)<sup>10</sup>.

L'analyse comparative porte sur un échantillon d'expériences menées dans chacune des institutions brésiliennes et canadiennes en fonction d'un cadre conceptuel élaboré conjointement par les chercheurs.

## Cadre conceptuel

Au Brésil, on parle davantage de services à la communauté, au Québec on emploie plus généralement l'expression de services à la collectivité. Les deux expressions recouvrent-elles les mêmes réalités? Est-ce la même chose, ou plus précisément, que recouvrent ces termes? Le concept de communauté a un sens très précis en sociologie, depuis la définition qu'en a donnée Tönnies (1944)<sup>11</sup>, en opposition au concept de société. La communauté implique des relations personnelles étroites entre ses membres et se caractérise par une forme de solidarité particulière, que Durkheim (1967) aurait qualifiée de mécanique. Le concept de collectivité est plutôt équivalent à celui de société. Il évoque une organisation sociale

---

<sup>10</sup> Le SENAC est une institution d'éducation professionnelle privée qui a pour mission «d'éduquer en fonction du travail dans les secteurs de commerce de biens, services et tourisme» ([www.senac.br](http://www.senac.br)). Comme nous le verrons par la suite, le SENAC a une vision très vaste de la définition de sa mission et de son action.

<sup>11</sup> TÖNNIES, F. *Communauté et société*. Paris: Presses Universitaires de France, 1944.

complexe, une division du travail avancée, des relations anonymes et fonctionnelles entre les individus et les groupes sociaux.

Sans pouvoir avancer que l'utilisation des deux expressions, communauté au Brésil et collectivité au Québec, recouvre exactement les distinctions conceptuelles établies par la sociologie, il est clair que les expériences auxquelles renvoient les cas brésiliens se définissent surtout en fonction d'une communauté vivant dans un territoire spécifique; et qu'en revanche, les expériences auxquelles renvoient les cas québécois se structurent davantage en fonction de groupes sociaux (groupes de femmes, syndicats, etc.) insérés dans une structure sociale. Même si dans tous les cas étudiés, il est question de services offerts à des groupes, inscrits dans un contexte social plus large et vivant dans un espace déterminé, la référence territoriale est plus forte au Brésil, la référence sociétale plus prégnante au Québec.

Le concept de développement durable, bien qu'infiniment discuté et pour plusieurs vidé de sa substance, «se distingue par une capacité tout à fait remarquable à poser et surtout à lier ensemble plusieurs des questions centrales auxquelles nos sociétés sont aujourd'hui confrontées: la question des finalités de la croissance – et d'un compromis possible entre les intérêts divergents de l'économique, du social et de l'écologique; celle du «temps» et de la concurrence entre court terme et long terme, générations présentes et futures; celle, enfin, des 'identités spatiales' – et de l'articulation problématique entre les logiques de globalisation et celles d'autonomisation des territoires locaux».<sup>12</sup>

La commission Brundtland, qui a créé ce terme, le définit comme le développement qui satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à combler leurs propres besoins. Conceptuellement, le développement durable implique la

---

<sup>12</sup> THEYS, Jacques. L'approche territoriale du «développement durable», condition d'une prise en compte de sa dimension sociale: développement durable et territoire. *Dossier 1: Approches territoriales du Développement Durable*. Mis en ligne le 23 sept. 2002. <<http://developpementdurable.revues.org/document1475.html>>.

durabilité environnementale, économique et sociopolitique.

Élaboré par des élites scientifiques et institutionnelles qui ont habilement su le diffuser à l'échelle planétaire, le «développement durable» n'exprime pas nécessairement les valeurs profondes de la société. Néanmoins, le «think global, act local» s'est immiscé et imposé – œuvre d'un intelligent marketing sans doute – dans la pensée occidentale, et a le mérite de ramener la question du «local» à l'ordre du jour. Il est de plus en plus admis que le développement durable ne peut se construire réellement qu'à l'échelle du local dans un cadre géographique précis. Pour que le développement durable devienne une réalité, il lui faut un territoire. Un monde acceptable par les générations d'aujourd'hui et de demain respectant le compromis de l'efficacité économique, de la justice sociale ainsi que de la préservation de services écosystémiques vitaux<sup>13</sup> se construit avant tout chez soi. C'est en effet à cette échelle que les conflits entre les termes de l'équation durable sont les plus ressentis et qu'ils doivent être résolus. Et, comme chaque territoire possède sa spécificité et ses particularités, plusieurs des éléments de solutions négociés seront particuliers et locaux, alors que d'autres relèveront d'une échelle plus globale.<sup>14</sup>

Une autre des critiques souvent adressée au développement durable concerne l'idée même du développement, c'est-à-dire le fait que la croissance telle que l'humanité – et plus précisément l'Occident – l'a vécue constitue une valeur sociale fondamentale. En ce sens, le concept de développement durable ne remet pas en cause la perception occidentale prédominante du rapport homme-nature et par conséquent le style de vie qui en découle.<sup>15</sup> Or pour plusieurs, c'est précisément ce rapport qui doit être réexaminé.

---

<sup>13</sup> SACHS, Ignacy. *Les stratégies de l'écodéveloppement*. Paris: Les Éditions ouvrières, 1980.

<sup>14</sup> PRADES, J. A. et al. (Éd.). *Environnement et Développement: Questions éthiques et problèmes socio-politiques*. Québec: Fides, 1991.

<sup>15</sup> LELE, S. M. Sustainable Development: a Critical Review. *World Development*, v. 19, n. 6, 1991.

L'écodéveloppement est, selon Vieira<sup>16</sup>,

[...] une approche de planification et de gestion des interactions nature-société basée sur les sciences de l'environnement où une compréhension la plus rigoureuse possible de la dynamique coévolutive des systèmes sociaux et environnementaux est associée à la remise en cause éthique des styles de vie responsables de l'aggravation de la crise globale et à l'identification des espaces de manœuvre pour passer de la croissance indifférenciée et destructive à une croissance organique.

L'auteur poursuit en évoquant l'articulation entre trois niveaux d'intervention:

D'abord, celui de l'écologie intérieure, menant à la rupture plus ou moins radicale avec notre façon rigide de percevoir le sens de la présence humaine dans l'univers. Ensuite, celui de l'écologie globale, avec une perception de plus en plus claire de la gravité des changements environnementaux globaux et du poids des asymétries Nord-Sud dans la constitution et le renforcement de ces tendances. Finalement, comme un effort d'articulation entre les deux premiers, le niveau intermédiaire des actions tendant à la création de systèmes de gestion intégrée de l'environnement. Les stratégies d'écodéveloppement constituent ainsi des expérimentations locales, traduisant des objectifs globaux et exigeant, de ce fait, une conception innovatrice des processus éducatifs.

Bien que la réflexion fasse appel à une vision plus ferme des interdépendances du système écosocial et que la résilience des systèmes y soit explicitement considérée, l'écodéveloppement reconnaît aussi le local comme lieu de sa réalisation. Ce qui n'est pas étonnant puisque c'est à l'échelle locale que se cristallisent les enjeux de la durabilité. Bien que l'on puisse établir des diagnostics écosociaux sur des moyennes globales ou nationales, et bien que les politiques nationales et les accords internationaux soient essentiels pour faire face aux problèmes écologiques planétaires, les solutions préconisées seront

---

<sup>16</sup> VIEIRA, Paulo Freire. Éducation pour l'écodéveloppement au Brésil: promesses et incertitudes. *Éducation Relative à l'Environnement*, v. 4, p. 57-75, 2003.

nécessairement vécues localement et rien n'indique que des moyennes reflètent les hétérogénéités géographiques d'un pays et plus encore de la planète. Il y a fort à parier qu'un diagnostic établi de telle sorte ne reflètera pas la réalité locale. De plus, comme le constatent Camagni et al.<sup>17</sup>, lorsque l'on considère l'efficacité en termes de durabilité des actions ou de politiques à mettre en œuvre, ou même de leur reproductibilité, «the more local the problem (be it by nature, by convention or by policy-maker's choice) the more a sustainability policy can rely on (good-) market principle». Cette hypothèse conduit les auteurs à affirmer que les problèmes environnementaux devraient être résolus d'un point de vue local, car il est plus simple d'obtenir un consensus sur la qualité locale de la vie ou la résolution de problèmes de transport, que sur l'effet de serre à l'échelle globale. Néanmoins, même si les politiques de durabilité sont mises en place à l'échelle locale, elles n'en auront pas moins un effet positif à l'échelle globale. Dans le même ordre d'idées, on peut supposer que plus les politiques seront conçues localement, plus elles seront porteuses de démocratie et de justice sociale. Selon Lebovics, la notion de participation renvoie à l'action de prendre part à la vie d'un groupe ou d'une société. La participation des communautés s'entend comme l'action concertée de ses membres en vue d'aboutir à des objectifs communs. Pourtant, dans des communautés locales, certaines personnes ne sont pas préparées à s'engager dans le long processus de concertation et de négociation et il est donc difficile pour les individus les plus défavorisés d'émettre un avis qui serait contraire à celui d'autres membres plus puissants du groupe.<sup>18</sup>

Finalement, l'échelle locale se définit en termes de territoire. Selon Moulaert et Nussbaumer, l'approche territoriale permet de mener un examen des rapports entre les relations sociales d'un côté et les ressources et forces d'un territoire de l'autre. Elle permet de surmonter le caractère économiste des

---

<sup>17</sup> CAMAGNI, R. et al. Towards sustainable city policy: an economy-environment technology nexus. *Ecological Economics*, n. 24, p. 103-118, 1998.

<sup>18</sup> LÉBOVICS, Maxime. Analyse des apports et des contraintes du développement participatif. *Afrique Contemporaine*, v. 3-4, n. 223, p. 403-432, 2007. p. 407.

théories de croissance en économie orthodoxe et la tendance à l'instrumentalisme des théories du développement économique.<sup>19</sup> Le territoire est plus simplement perçu comme une superficie délimitée de terre, de milieux géographiques ambiants où vit une communauté. Généralement on distingue un espace géographique national comportant divers territoires régionaux qui eux-mêmes sont composés de plusieurs géographies locales. Plus radicalement, le territoire peut être perçu comme le résultat d'une interaction entre une collectivité – population composée d'individus et de groupes sociaux – et le milieu environnant dans lequel cette population évolue.<sup>20</sup> Ainsi, chaque unité territoriale révèle l'existence sociale d'une collectivité donnée; et, réciproquement, à une collectivité correspond un territoire. Le territoire se construit donc par l'appropriation, il constitue un espace en création par lequel chaque collectivité répond en s'appuyant sur des pratiques et savoirs communs pour s'adapter et même surmonter les défis que lui pose son environnement – ici pris dans le sens le plus large – immédiat.

L'appropriation est le moyen par lequel la collectivité cherche à amplifier son contrôle sur le milieu environnant, mais aussi sur ces propres pratiques et sa propre culture.<sup>21</sup> Des conflits surgissent donc régulièrement sur le territoire et prennent des formes variées. Ils se distinguent premièrement par la nature de leurs enjeux. Par exemple, les conflits peuvent porter sur la distribution de biens, les valeurs, les idées, les règles du jeu gouvernant un système d'interaction. Deuxièmement, les conflits peuvent être de nature matérielle (biens économiques ou ressources naturelles) ou de nature symbolique (biens culturels). Dans un seul territoire, on trouve différents groupes sociaux qui poursuivent des objectifs communs mais défendent également des intérêts particuliers. Les enjeux territoriaux se cristallisent autour des rapports de force entre les différents groupes dans leurs efforts pour faire valoir

---

<sup>19</sup> MOULAERT, Frank; NUSSBAUMER, Jacques. *La logique sociale du développement territorial*. Québec: PUC, 2008. p. 47-48.

<sup>20</sup> LE BOURLEGAT, C. A. Ordem local e força interna de desenvolvimento: interações. *Revista Internacional de Desenvolvimento Local*, Campo Grande, v. 1, p. 13-20, 2000.

<sup>21</sup> SIMARD, Martin et al. *Inégalités, démocratie et développement*. Rimouski: CRDT, 2007.

leurs intérêts en interaction constante avec les autres groupes.

Pour un développement efficace, il faut prendre en compte les différents intérêts ainsi que les rapports de forces historiques qui existent entre les groupes et les processus qui émergent de cette dynamique. Il peut donc exister des tensions au sein de certaines communautés qui prennent leurs sources dans les structures de pouvoir local. L'appropriation conduit à l'intériorisation de nouveaux savoirs qui peuvent ou non intégrer des savoirs provenant de l'extérieur de la collectivité. C'est à cette interface une collectivité locale et une université peuvent se rencontrer et qu'un va-et-vient de savoirs peut s'instaurer entre ces deux types d'acteurs. En effet, si l'université tente d'une part de mettre en œuvre des stratégies pour transférer le savoir qu'elle génère vers une collectivité, elle devra d'autre part, pour rendre viable ce partage, assimiler des savoirs de cette collectivité, sous peine d'incompréhension et d'échec. Réciproquement, la collectivité en question devra élaborer des stratégies pour s'approprier le savoir universitaire et permettre le partage du sien avec l'université augmentant ainsi son contrôle sur son environnement immédiat.

Les stratégies d'*empowerment* se fondent sur la conviction que les personnes et groupes sociaux sont capables de prendre en main leur situation et d'opérer les transformations nécessaires à son amélioration dans la mesure où ils ont accès à des ressources matérielles ou symboliques adéquates. L'*empowerment* est ce processus qui leur permet, par l'apprentissage, de dépasser leur sentiment d'impuissance et de reprendre le contrôle de leur devenir. Il comprend quatre dimensions. D'abord, la participation doit permettre à l'individu appartenant à un groupe de faire le saut de la passivité observatrice au statut de responsabilité à travers des phases d'autonomisation progressive. Deuxièmement, l'*empowerment* vise à restaurer chez chacun l'estime de soi en encourageant l'individu à transformer ses projets personnels en projets collectifs, à passer de l'assistance à la participation active, à la discussion et à la prise de décision collective. Troisièmement, à travers sa participation, l'individu développe une conscience collective quand il découvre qu'il n'est pas seul face à ses

problèmes, qu'il peut contribuer à résoudre les problèmes sociaux et donc améliorer son sort et celui de sa collectivité. Finalement, l'exercice du pouvoir repose sur la capacité de choisir, de décider, de passer à l'action dans le respect des cheminements collectifs.<sup>22</sup>

## Les études de cas

Les études de cas sur le partage de connaissances et de savoirs entre les collectivités locales et les universités prennent leur sens dans le contexte du théorème de la localité. Le développement local repose sur des actions initiées par de petites collectivités et par les habitants eux-mêmes, éventuellement avec une aide technique ou financière extérieure. Pour les chercheurs, c'est un travail de terrain, entrepris en collaboration avec les acteurs sociaux impliqués dans leur propre développement. Le contexte local favorise les partages, les rend plus facilement visibles, compréhensibles, criticables et réutilisables. À travers les cas présentés d'interaction université-collectivité locale, on dégagera les mécanismes à l'œuvre en tentant d'identifier: (i) les milieux environnants et l'échelle d'intervention de chaque projet; (ii) les acteurs en présence; et (iii) les stratégies de partage et d'appropriation utilisées tant par l'université que par la collectivité.

La description sommaire des onze études de cas analysées a été reportée en annexe pour ne pas alourdir le texte. Ces études ont été présentées par les partenaires du réseau CERB déjà mentionnés lors d'un séminaire intitulé «Universidade e Desenvolvimento Local» qui s'est tenu à Diamantina, dans l'État du Minas Gerais, en 2008.

Pour chacune de ces études, nous avons tenté de situer le milieu dans lequel le partage de connaissances se produit. Est-on au Brésil ou au Canada? S'agit-il d'un milieu rural ou urbain? Dans la majorité des cas, la réponse est relativement

---

<sup>22</sup> BERTIN, Georges et al. *Développement local et intervention sociale*. Paris: L'Harmattan, 2003. p. 185-186.

simple, comme par exemple dans l'étude qui porte sur Milton-Parc et Pointe-Saint-Charles (cas 6) et qui concerne des populations urbaines. Dans d'autres, elle est moins évidente, comme dans le cas de Coorimbata (cas 7) où les populations se déplacent aisément entre la ville et la campagne; même si l'intervention se produit en ville, les populations concernées ne sont pas vraiment urbaines. Ou encore dans l'étude sur la dynamique territoriale des espaces ruraux de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario (cas 3) qui englobe tant les aires rurales qu'urbaines. Bien que ces catégories ne soient pas strictement équivalentes dans ces Amériques des antipodes, elles restent toutefois utiles pour établir s'il existe des différences notables entre les espaces ruraux et urbains en ce qui a trait aux mécanismes des partages de connaissances.

Nous avons aussi tenté de clarifier le statut des acteurs en présence. Est-ce l'université en tant qu'institution qui est à l'œuvre ou s'agit-il de l'initiative individuelle d'un chercheur qui, bien que représentant l'université, n'agit pas au travers de structures institutionnelles universitaires? Par exemple, dans le cas de Coorimbata, il est clair que le chercheur poursuit une démarche individuelle et construit son action sans qu'il y ait réellement une structure universitaire constituée pour l'appuyer. Dans d'autres, comme l'étude à propos de la collaboration entre les syndicats et l'université (cas 2) ou encore le cas qui traite des défis des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes (cas 4), il est évident que le Service aux Collectivités de l'UQAM, une structure universitaire fonctionnelle et active depuis plus de trente ans, joue un rôle prépondérant. En ce qui concerne les collectivités, l'analyse tente surtout d'identifier l'acteur avec lequel l'université dialogue. S'agit-il d'un pouvoir politique légalement constitué (nation, province, État, municipalité), de la société civile organisée ou de regroupements de citoyens plus ou moins structurés?

Enfin, les stratégies de partage des connaissances sont décrites. Nous avons tenté d'éviter une classification a priori qui s'appuierait sur des catégories déjà construites. Les stratégies varient depuis la formulation de cours de courte durée et de conférences – le cas de l'université rurale (cas 1) –, la

recherche-action et la recherche partenariale jusqu'à la création d'espaces éducatifs.

De nos onze études de cas, cinq sont brésiliennes et six canadiennes. Chacune des études brésiliennes décrit un cas de relation entre l'université et un seul acteur social. Ce n'est vrai que pour deux études canadiennes (cas 3 et 5). Les autres synthétisent les acquis de plusieurs études avec de multiples partenaires sociaux. Six projets ont été réalisés en milieu strictement urbain, dont quatre au Canada (cas 2, 4, 5, 6) et deux au Brésil (9, 10). Deux études de cas brésiliennes ont été conduites en milieu péri-urbain (cas 7 et 8), la population concernée vivant en marge géographique de la ville et se déplaçant fréquemment entre les espaces urbains et ruraux. Finalement, trois études de cas concernent le milieu rural, deux canadiennes (cas 1 et 3) et une brésilienne (cas 11).

Du point de vue des acteurs en présence, l'interlocuteur le plus fréquent de l'université est la société civile organisée (cas 1, 2, 4, 6). La relation avec les pouvoirs publics comme interlocuteur direct de l'université n'est documentée qu'au Québec (cas 3, 5). L'interaction avec des communautés peu organisées ne se produit qu'au Brésil (cas 7-11). Ces préférences sont à la fois révélatrices des différences qui existent entre les sociétés québécoises et brésiliennes quant au degré d'organisation et d'association formelle, mais aussi des stratégies de partage des connaissances qui sont privilégiées.

Dans la majorité des cas, une demande de la collectivité mobilise les chercheurs et l'appareil universitaire. Par exemple, lorsque les syndicats de 9 entreprises du sud du Québec font appel à l'ARUC (Alliance de recherche universités-communautés<sup>23</sup>, cas 2), ils ont déjà des idées des pistes qu'ils aimeraient débroussailler avec les chercheurs. Les thèmes abordés concernent principalement la relation qu'ils entretiennent avec les acteurs locaux, les échanges d'expérience avec d'autres syndicats et les diverses composantes de leur organisation ou encore l'utilisation de nouvelles technologies d'information pour détecter les signaux de gestion et de réorganisation qui

---

<sup>23</sup> <[www.aruc-es.uqam.ca](http://www.aruc-es.uqam.ca)>

menacent le bon fonctionnement de l'entreprise. Les syndicats considèrent clairement qu'un partenariat avec la recherche universitaire leur permettra de mieux comprendre les divers aspects de leur propre action. Dans un autre cas, c'est le Conseil québécois du loisir (CQL) qui invite l'ARUC à créer un cadre de référence pour analyser l'accès au loisir et ainsi guider la prise de décision des intervenants du milieu relativement aux politiques, à la gestion, à l'animation, à la taxation et à la communication dans ce domaine (cas 5). La demande ainsi formulée montre que le CQL a déjà une idée relativement claire de ce qu'il attend comme produit final: une analyse d'offres de service de loisir public ou associatif en relation avec l'accessibilité au loisir d'un ensemble de citoyens. Le CQL recherche l'appui de l'ARUC pour mieux comprendre la situation de l'accessibilité au loisir et intégrer les points de vues et savoirs des divers acteurs du loisir. Il en va de même dans l'étude qui concerne le SAC de l'UQÀM et les groupes de femmes (cas 4). L'organisme de défense de droits des femmes «Relais-femmes» fait appel au SAC à partir d'une interrogation sur le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes. Les préoccupations de «Relais-femmes» sont pragmatiques: comprendre les représentations des femmes (démocratie, pouvoir et participation des membres), identifier les temps et les lieux formels et informels de pouvoir des membres, viser la ré-appropriation du pouvoir et la citoyenneté active des membres des groupes, développer des propositions d'outils pédagogiques de support aux interventions. Dans tous ces exemples, et dans d'autres cas (3, 6, 9) les collectivités se posent des questions et «demandent» aux universités de les aider à trouver les réponses.

Dans certains cas (7, 10 et 11), les chercheurs interviennent de leur propre chef pour tenter de modifier la réalité d'une communauté qui se trouve dans une situation défavorable, sans réellement l'exprimer explicitement. Dans le cas qui concerne les pêcheurs de la coopérative de Coorimbatá (cas 7), le chercheur tente d'améliorer la qualité et le niveau de vie d'une coopérative de pêcheurs, bien qu'aucune demande formelle ou spécifique n'ait été formulée directement à l'université par

ceux-ci. Le chercheur propose à la coopérative de pêcheurs d'inclure dans ses statuts une mission de recherche scientifique appliquée et de créer une fonction, celle de chercheur coopérant. Celui-ci peut donc œuvrer dans la coopérative et obtenir des appuis financiers pour les projets de recherche qu'il mène à la coopérative puisque c'est légalement un organisme qui a une mission de recherche. Comme le chercheur investit de sa personne et est statutairement solidaire des pertes financières de la coopérative, il s'efforce donc effectivement de produire une recherche axée sur les besoins de celle-ci. De plus, comme il œuvre directement avec eux, les pêcheurs s'intéressent de près à son travail. Ce cadre favorise des contacts étroits entre le chercheur et les pêcheurs et permet qu'il y ait un échange de savoirs entre les deux.

Dans le cas de la communauté de Catas Altas (cas 11), l'équipe de recherche, qui travaille depuis longtemps dans la région, estime que la compagnie minière Vale do Rio Doce menace de dégrader à tout jamais le potentiel touristique de la région. Une fois que le minerai de fer sera épuisé, il n'y aura plus d'attrait touristique, et la population, déjà pauvre, se retrouvera encore plus démunie. Le groupe de chercheurs propose des actions de mobilisation à la population et tente de créer une dynamique d'organisation sociale autour du tourisme, alliée à une exploitation plus rationnelle du minerai de fer. C'est dans ce cadre que les savoirs, principalement liés au tourisme, s'échangent entre population et chercheurs.

Dans un cas comme dans l'autre, le contact avec l'université permet à ces deux communautés d'augmenter leur pouvoir d'action en leur fournissant des éléments de connaissance pour mieux contrôler leur devenir au sein de la société. Les savoirs transmis par les universitaires sont aussi divers que les stratégies de développement économique, la connaissance du concept d'économie solidaire et l'accès aux réseaux d'économie solidaire et des visions des réalités sociopolitiques dans lesquelles les communautés s'insèrent. Dans une société aussi stratifiée que celle du Brésil, les universitaires peuvent utiliser leur statut privilégié pour permettre à des communautés pauvres, peu instruites, et sans

prestige, d'avoir accès à des instances juridiques, économiques et politiques auxquelles elles n'auraient sans doute jamais pensé s'adresser pour discuter de leur situation actuelle et de leur avenir collectif. Les universitaires acquièrent de leur côté, l'accès à des communautés, à des milieux de vie, des démonstrations culturelles, des connaissances au sujet de traditions, de la biodiversité, des écosystèmes, de relations sociales, etc.) qui leur resteraient étrangers si ce n'était de cette action; ce qui leur permet de mieux comprendre les dynamiques sociales et territoriales dans les communautés où ils interviennent.

Enfin, dans le cas de la communauté d'Aero Rancho à Campo Grande, l'UCDB a perçu que l'organisation de loisirs et d'activités de formation pour enfants et aînés dans le parc Ayrton Senna aura des retombées positives. Elle s'appuie donc sur les principes de la recherche-action pour d'une part connaître la population et ses motivations. Elle intervient d'autre part avec son partenaire municipal pour développer des activités issues du premier contact avec la population et analyser le déroulement de ses activités pour identifier les divers gains sociaux, éducatifs et personnels provoqués par celles-ci. On peut considérer que l'UCDB met sur pied un laboratoire social localisé dans un parc qui a pour fonction de comprendre les populations cibles et de structurer des actions qui augmentent les capacités d'agir, ce qui se traduit par une meilleure santé, un meilleur niveau éducationnel et une augmentation de l'estime de soi.

Au Brésil comme au Canada, les études (cas 8 et cas 1) décrivent des stratégies de partage axées sur l'enseignement, la formation et ce qu'on appelle au Brésil l'extension universitaire. Dans un premier cas, l'UCDB propose une formation spécifiquement adaptée à un public autochtone, cherchant à les former et à augmenter leur autonomie comme communauté. Dans ce cadre, les chercheurs doivent développer des stratégies adéquates pour ces groupes, situation qui favorise ainsi le partage des savoirs – visions – que la communauté autochtone a du monde, de sa position dans la société, du rôle de l'éducation et de l'université. La formation s'opère donc

dans les deux sens puisqu'elle se construit en quelque sorte à travers un «dialogue» entre les formateurs et ceux qu'ils prétendent former. L'Université Populaire Rurale adopte une tout autre approche. C'est un événement qui réunit des universitaires, dont des chercheurs et des acteurs locaux de plusieurs catégories tels que des agriculteurs, des éleveurs, des commerçants, des élus, des pouvoirs publics et parapublics, des organisations non-gouvernementales (sans but lucratif). L'UPR propose pour quelques jours des débats, des formations (cours de courte durée), des visites commentées, sur plusieurs thèmes d'intérêt pour les acteurs locaux. Des savoirs seront échangés au cours de ces activités.

Dans le cas du SENAC (cas 9), on perçoit la nécessité que la communauté d'un quartier ou d'une petite municipalité s'organise pour améliorer sa qualité de vie. Le SENAC répond à cette attente par la formulation d'un programme de grande envergure qu'il offre dans plusieurs quartiers de grandes villes et dans de petites municipalités. L'objectif déclaré est d'organiser les membres de chaque communauté en réseau pour favoriser l'émergence de projets à caractère socio-économique, ou de formation, qui pourront être financés par plusieurs instances publiques et/ou privées (comme l'est le SENAC). Ces petits réseaux sont reliés entre eux par internet et forment à leur tour un réseau plus ample où les communautés peuvent échanger des procédés, des idées et des compétences. Selon la vision du SENAC, un réseau est une communauté de projets qui poursuit les objectifs suivants: renforcer les acteurs sociaux pour qu'ils puissent défendre leur propre cause; renforcer les organisations sociales par la mise en place de projets et de nouveaux compromis; créer du capital social, de la force politique et de la reconnaissance de la part d'autres secteurs et pouvoirs organisés; rapprocher différents secteurs de la société à travers des plans d'action visant le développement local et identifier et partager les ressources locales pour un bénéfice accru de la communauté.

La technique retenue par le SENAC pour initier un réseau local est de rendre disponible ce que le SENAC lui-même appelle un médiateur, qui a pour fonction de mobiliser la

communauté, d'expliquer les avantages des réseaux locaux et de la plate-forme internet du SENAC. Selon cette institution, l'approche réseau:

- permet un meilleur accès à l'information, normalise la compréhension des concepts et promeut une nouvelle institutionnalisation;
- favorise les échanges entre groupes, crée la demande et l'offre d'un apprentissage personnalisé et professionnel;
- crée un espace pour l'exercice de la participation et de la coresponsabilité;
- permet de connaître, de systématiser et de générer de nouvelles informations, ainsi que de connaître et d'agrandir des réseaux personnels (nouveaux contacts);
- facilite l'opérationnalisation de projets, optimise les ressources et potentialise les résultats;
- change la façon de penser, de sentir et de vivre en société.

L'idée centrale derrière l'approche du SENAC est donc de passer d'une situation actuelle à une nouvelle, meilleure parce que planifiée par une vision collective, intégrant tous les secteurs et actifs de la société.

Enfin, dans le cas des quartiers Pointe-Saint-Charles et Milton-Parc, le partage des connaissances se produit sous diverses formes, toutes enchâssées dans des actions concrètes militantes. À Pointe-Saint-Charles, un quartier avec une forte population à faible revenu, la table de concertation «Action-Gardien» qui regroupe 25 organismes mène une action réactive et aussi pro-active face aux propositions des autorités municipales et provinciales pour aménager leur quartiers. Ces actions visent principalement à permettre aux habitantes et habitants d'identifier les enjeux d'aménagement du quartier ainsi que d'offrir un moyen d'action sur leur milieu de vie, de valoriser les compétences citoyennes et de promouvoir une conception du développement du quartier en lien avec son histoire, sa culture, ses valeurs. Pour atteindre ces objectifs plusieurs stratégies sont utilisées: élaboration de propositions d'aménagement pour le re-développement des terrains abandonnés (en particulier ceux du Canadien National – CN),

équipes citoyennes de conception appuyées par des experts et chercheurs, exposition permanente (maquettes, modèles...), conférences, et des ateliers thématiques. Dans le quartier Milton-Parc, le «Laboratoire vert» du «Centre d'écologie urbaine» vise à démontrer la faisabilité du développement durable [écodéveloppement] à l'échelle d'un quartier, à élaborer et mettre en œuvre un plan de quartier durable pour Milton-Parc avec les citoyens et à utiliser le quartier comme «laboratoire vivant» afin de tester des interventions de durabilité. Plusieurs stratégies d'actions sont utilisées: des expositions itinérantes sur les problèmes environnementaux du quartier et les solutions envisagées, des assemblées publiques pour discuter ces thèmes et la réalisation de projets d'études sur l'environnement du quartier: conservation de l'eau, transport et circulation, matières résiduelles, énergie, verdissement, îlots de chaleur et indicateurs.

Dans un cas comme dans l'autre, les échanges entre universitaires et citoyens se produisent sous diverses formes: par le biais de l'action du Service aux collectivités de l'UQÀM, par la discussion continue entre chercheurs et «citoyens experts», par des contrats de recherches entre les groupes de recherches et les citoyens qui impliquent la présence continue d'étudiants et de stagiaires et enfin par des colloques sur les thèmes d'intérêt. Ces stratégies favorisent une participation publique aux débats sur les enjeux du développement local même si ceux-ci diffèrent entre les deux quartiers. La dynamique d'action qui s'est installée dans ces quartiers, et à laquelle les universitaires participent favorisent l'*empowerment* de la collectivité dans son ensemble, y compris des universitaires.

En résumé, les stratégies de partage des connaissances comprennent entre autres, la formation des collectivités, les services des chercheurs pour résoudre un problème spécifique, le rôle de l'université comme pôle de ressources (accès aux instances et/ou contacts juridiques, économiques, médiatiques et politiques) et l'université comme réseuteur dans son milieu.

## Les rouages du partage des connaissances

Le principal mécanisme à l'œuvre, et ce n'est pas surprenant, dans les divers cas présentés, s'appuie sur le dialogue entre la collectivité locale et l'université (les universitaires). Les modalités de ce dialogue varient toutefois d'un cas à l'autre. Avant de tenter d'effectuer une analyse (synthèse) de ces modalités, il faut mettre en exergue les enjeux de l'échange. Pour le partenaire social, qu'il prenne ou non l'initiative, l'interlocuteur universitaire est avant tout un instrumental dans l'amélioration de sa capacité d'influencer son propre destin. Il attend du dialogue la production d'outils qui lui permettront d'améliorer sa relation avec son environnement au sens large (physique, social, économique, politique, culturel). Devenir partenaire de l'université symbolise l'accès aux services (et aux savoirs) universitaires et une relation avec une institution sociale importante. La recherche d'amélioration de la situation économique apparaît clairement dans les cas brésiliens de la coopérative de pêcheurs de Coorimbatá (cas 7) et de la communauté de Catas Altas (cas 11). Les uns comme les autres cherchent des alternatives économiques, d'où leur intérêt à engager le dialogue avec l'université. Le cas des communautés de Milton-Parc et de Pointe Saint-Charles à Montréal (cas 6) montre le désir de la communauté d'influencer le pouvoir politique, surtout dans la prise en compte de la qualité de son environnement immédiat, dans son quartier. Cet enjeu est similaire à l'étude réalisée dans l'Outaouais (cas 3) quoique à une échelle décisionnelle plutôt régionale que locale. Dans les autres cas canadiens (cas 2 et 5), les collectivités cherchent à mieux comprendre et prendre les meilleures décisions stratégiques (aspect politique) pour remplir leurs mandats. Dans deux des cas brésiliens (cas 8 et 10), la formation est ce que la collectivité recherche auprès de l'université. Enfin à Águas de São Pedro, un peu de tous ces aspects se retrouve présent.

Pour l'université et les universitaires, c'est l'occasion de prendre le contact avec les acteurs sociaux, de former les étudiants sur le terrain et d'être reconnus comme acteurs

légitimes du développement local. Le cadre fourni par ces études permet de mieux saisir et comprendre les dynamiques des sociétés et de la relation société-environnement (écosociale). Ainsi s'ouvre un champ de recherche jusqu'ici peu exploré qui se situe au cœur de l'interdisciplinarité. Il fournit aussi les éléments nécessaires pour établir ce qu'est la durabilité puisque c'est à l'échelle locale que se vivent et s'expriment les contradictions qu'elle soulève. D'autre part, les universitaires impliqués cherchent à rompre avec la tour d'ivoire de l'académicien et faire vivre une mission qu'ils considèrent essentielle pour l'université, i.e., que le savoir universitaire soit accessible et utile au plus grand nombre, non seulement par l'enseignement intra muros, la modalité traditionnelle du transfert de connaissances, en général unidirectionnelle. Car elle ne favorise pas beaucoup le dialogue et le retour de l'application pratique sur les élaborations théoriques et méthodologiques développées au sein des universités. Enfin, remarquons que les enjeux perçus tant par l'université que par le partenaire social sont autant matériels que symboliques.

## Des stratégies différenciées d'intervention

Dans la majorité des cas présentés, les démarches décrites pour favoriser l'interaction entre l'université et son interlocuteur, et au-delà du partage de savoirs, suit de plus ou moins près un parcours basé sur les principes de la recherche-action, ou de ses variantes. Il existe plusieurs référentiels sur la recherche-action et nous ne prétendons pas les épuiser puisque ce n'est pas l'objet de cette étude. Ce qui nous intéresse ici, c'est la dynamique de l'approche. Nous avons donc adopté comme référence pour structurer cette discussion, le modèle développé par le SAC de l'UQÀM<sup>24</sup>.

En premier lieu, la recherche se fonde sur une discussion préalable entre les chercheurs et les collectivités sur l'objet de la recherche. Initié par le chercheur ou la collectivité, cet échange

---

<sup>24</sup> Entrevues au Service aux collectivités de l'UQÀM: Rapport d'activités 2005-2008. 2009.

peut conduire à l'adoption d'une entente formelle, comme c'est le cas dans la plupart des projets décrits par l'UQÀM (cas 2, 4, 5, 6) ou même dans le cas présenté par le SENAC (cas 9). Dans d'autres cas (cas 7 et 11), cette discussion sur ce que sera la recherche et ce que feront les acteurs n'est pas prédéterminée; elle a l'allure d'une longue conversation itérative qui peut s'étaler sur des semaines, voire des mois et même des années. Ce procédé semble particulièrement adapté aux collectivités qui, a priori, ne savent pas très bien ce que fait, ni à quoi sert l'université, comme on peut l'imaginer pour des communautés rurales de pêcheurs qui souvent n'ont pas fréquenté les bancs d'école. Un contrat plus protocolaire qui spécifie les actions dans le temps et dans l'espace est un procédé sans doute plus facile à gérer pour les représentants d'organisations plus structurées comme des ONG ou des syndicats (cas de 2, 3, 5).

Une fois que l'objet de la recherche est délimité, les tâches respectives des participants sont définies. Une fois encore, dans certains cas, cela peut être fait très formellement dans un instrument contractuel (cas 4, par exemple), mais cela peut très bien se passer de manière informelle et itérative comme dans la majorité des cas provenant d'universités brésiliennes. L'action est enclenchée et les tâches peuvent être constamment ajustées par un dialogue informel entre les deux parties. La flexibilité que permet cette approche laisse penser qu'il est possible que de nombreux processus n'aboutissent pas à des produits tangibles. Ce qui, en principe, n'est pas le cas avec une approche plus formalisée.

La flexibilité présente des avantages indéniables. Les acteurs ne sont pas empêtrés dans la bureaucratie et peuvent réagir plus rapidement, s'ajuster efficacement aux imprévus et aux nécessités de l'action. En revanche, l'on peut s'interroger sur le rôle qu'elle joue dans les relations de pouvoir entre les représentants de la collectivité locale et les universitaires. Si, pour reprendre la théorie de Michel Crozier et de Erhard Friedberg<sup>25</sup>, les zones d'incertitude sont sources de pouvoir

---

<sup>25</sup> CROZIER, Michel; FRIEDBERG, Erhard. *L'acteur et le système*: les contraintes de l'action collective. Paris: Seuil, 1981. Première parution en 1977, coll. Sociologie politique.

dans une organisation et que les acteurs qui ont accès à l'information sont en meilleure position de contrôle que les autres, l'absence d'explicitation dans un accord formel des objectifs du projet, des responsabilités des uns et des autres ainsi que des règles d'utilisation des connaissances produites engendre une zone d'incertitude étendue et place les représentants de la collectivité locale dans une position plus précaire que les universitaires, par définition détenteurs d'un savoir théorique et opérationnel socialement reconnu et valorisé.

L'étape suivante concerne le suivi de l'évolution de la recherche pour s'assurer d'atteindre les objectifs. Une fois encore les cas présentés montrent une grande variation de stratégies de suivi, même s'ils aboutissent tous à des résultats positifs. Dans la plupart des études canadiennes (sauf les cas 1 et 3), l'université dispose d'une structure qui n'est pas gouvernée par les chercheurs et qui agit comme arbitre de la situation. Cette structure a le mandat de faire respecter les ententes préalables entre chercheurs et collectivités et emploie les instruments adéquats pour arriver à cette fin. Dans les cas brésiliens, le suivi de la recherche est assuré par la collectivité et les chercheurs, il n'existe pas de mécanisme précis pour faire aboutir un projet en cours ou pour vérifier que les objectifs poursuivis seront atteints.

Enfin, la collectivité doit s'appropriier les acquis de la démarche, de la recherche. Dans les cas canadiens (sauf le cas 1), ce partage est discuté d'entrée de jeu et les modalités sont précisées dans un contrat entre l'université et son partenaire local. Les livrables sont clairement identifiés et la structure universitaire s'assure que le contrat sera honoré. Dans les cas brésiliens, il existe plusieurs stratégies. Comme l'approche contractuelle n'est pas privilégiée, ce sont les acteurs de la recherche qui doivent définir eux-mêmes comment la communauté s'appropriera les bénéfices de la recherche et procéder à son évaluation. L'absence de critères objectifs (indicateurs contractuels) n'est cependant pas une entrave. Les bénéfices perçus ou ressentis par la collectivité garantissent la volonté de poursuivre un partenariat avec l'université. C'est ce qui s'est notamment passé dans le cas des pêcheurs de Mato

Grosso (cas 7) où le partenariat entre la coopérative et le chercheur dure depuis plus de dix ans. De la même façon, les actions menées par l'UCDB (cas 8 et 10) retiennent l'attention des collectivités concernées, sans qu'il y ait eu de facto un contrat formel entre les partenaires.

La flexibilité des approches illustrées par les études brésiliennes semble bien adaptée à des collectivités qui ne valorisent pas nécessairement un contrat formel descriptif, mais plutôt une relation qui se solidifie au fur et à mesure que la confiance entre les partenaires s'affermi. L'absence d'objectifs clairement définis dès le départ ne semble pas constituer un handicap. La définition d'une direction ferme et la volonté clairement exprimée de tous les partenaires de s'y engager, en dépit des écueils et des détours, garantissent la continuation et la conclusion de la recherche. Cette approche, plus souple, sera sans doute mieux acceptée par une communauté moins instruite et moins outillée pour faire respecter un éventuel contrat formel, sans la présence d'un arbitre qui aurait ce pouvoir. C'est sans doute la présence d'un arbitre institutionnel, assumé par le SAC (la plupart des projets canadiens provenant de l'UQÀM) qui a permis à un grand nombre de contrats de recherche négociés entre collectivités et chercheurs au Québec, dont les cas présentés, de se conclure avec succès et qui valide un modèle contractuel formel entre les deux partenaires.

Il y a cependant des faiblesses dans l'ensemble des données utilisées – les études de cas – sur lesquelles s'appuie cette discussion et qu'il est important de mettre en lumière. En premier lieu, certaines études de cas (cas 1, 2, 4, par exemple) présentent des projets qui sont déjà terminés, où les résultats du partenariat université-collectivité sont déjà connus et analysés. D'autres cas, dont toutes les études brésiliennes, sont des initiatives en cours, encore vivantes. La date de leur fin n'est pas explicitement connue ou même envisagée. Dans un projet en cours de route les développements récents peuvent facilement modifier le jugement que l'on peut porter sur l'ensemble des mécanismes de partage de connaissances à l'œuvre et sur leur pertinence. Si le projet va bien, on pourra déduire qu'une approche, malgré d'apparentes lacunes, fonctionne

adéquatement dans le cas spécifique où elle est utilisée. Il est certain que si le cours de l'action se modifie et que le projet est mis en doute ou sa survie menacée, l'évaluation des chercheurs impliqués pourra s'en trouver modifiée. De plus, tous les cas présentés sont positifs, c'est-à-dire qu'aucun échec patent de recherche partenariale n'est présenté à l'analyse. Le biais des chercheurs impliqués en faveur de la recherche partenariale dans ses diverses modalités est donc explicite. Ce biais dessert l'analyse autant que les chercheurs. Il est clair qu'examiner les raisons des échecs est une approche complémentaire à l'examen des mécanismes du succès et que l'on ne pourra conclure que partiellement sur la pertinence des approches présentées dans les études de cas.

## Conclusion

Le premier constat de tous ceux et celles qui ont rapporté leurs expériences de partage de connaissances avec les collectivités est que ce type d'action n'est pas valorisé par les instances universitaires, car ce genre d'activités ne génère pas de retombées financières. Dans la majorité des universités, les chercheurs-professeurs ne doivent pas consacrer plus de 5 à 10% de leur temps de travail à ce service aux collectivités, et les fonds mis à disposition par les institutions pour ces activités sont très limités. Les solutions envisagées par plusieurs universitaires consistent à combiner le service à la collectivité avec la recherche (le cas du laboratoire social de l'UCDB, UFMG, UFMT) ou à solliciter des fonds externes pour ce genre de projets (le cas des ARUC au Canada).

Un deuxième constat fait ressortir que ces services à la collectivité se caractérisent par leur diversité et leur flexibilité comme moyens d'innovation sociale. Ce sont souvent des activités peu bureaucratiques et dans certains cas peu institutionnalisées. Cette caractéristique constitue une ouverture par laquelle des groupes sociaux peuvent approcher l'université avec des projets ou propositions de partenariat. La majorité des universités reçoivent plusieurs demandes du milieu social, et

dans certaines de ces universités ces demandes sont filtrées et le partenaire social est mis en contact avec un chercheur que l'on pense apte à répondre à la demande. Dans d'autres cas, c'est l'universitaire qui choisit ses partenariats selon ses affinités, ses compétences ou ses intérêts de recherche ou d'enseignement. Les procédures établies par chaque université ont une influence sur la gestion de rapports entre les universités et les collectivités.

Un troisième constat concerne l'importance des stratégies de partage des connaissances. Ici, les moyens sont aussi importants que les finalités. Ce défi amène les universitaires à s'adapter aux besoins et structures des collectivités, surtout en ce qui a trait à la vulgarisation des connaissances qu'ils peuvent transmettre, mais aussi à reconnaître et à s'appropriier les savoirs des collectivités. L'*empowerment* des partenaires sociaux dépend d'une pédagogie qui valorise et se construit à partir des connaissances de l'apprenant. Leur mission première étant l'enseignement, les universités sont bien placées pour favoriser la valorisation et la construction du capital social des individus et des communautés.

Une question s'est posée avec insistance aux universitaires impliqués dans des projets avec les collectivités: comment évaluer les résultats de ces expériences de partage de connaissances/savoirs? Pour l'Université Rurale (cas 1), le critère principal d'évaluation est la continuité; pour l'UFMG (cas 11), la solution donnée à un problème, et dans le cas de Pointe Saint-Charles, l'échec du casino dans le quartier valide la démarche université-collectivité. D'autres critères d'évaluation plus classiques comme la contribution à la formation des étudiants, l'obtention de fonds, la publication des résultats ou de nouveaux projets sont aussi employés. Il sera important à l'avenir que les universités se dotent d'indicateurs communs et adaptés aux collectivités pour évaluer les projets entrepris ensemble.

Un autre point-clé qui ressort des expériences est l'importance de l'interdisciplinarité, surtout entre les sciences sociales et les sciences pures. Les universités sont souvent sollicitées pour apporter des solutions techniques, mais si on adhère à un «autre développement», l'apport des sciences sociales est essentiel pour comprendre les rapports sociaux et

l'impact de l'engagement universitaire dans la collectivité.

Le réseautage entre l'université et les autres acteurs de développement local et l'établissement ainsi que la concrétisation des rapports de longue durée s'imposent désormais comme des nécessités. La démocratisation des connaissances, des sciences et de l'éducation ne passe plus uniquement par les diplômés, mais aussi par le biais des services à la collectivité et de ce qu'au Brésil on appelle «*extensão*».

L'université est depuis longtemps un pilier du développement économique, principalement par le biais de la formation de dirigeants (administration publique et entreprises), de techniciens et aussi par l'innovation technologique issue de la recherche. La contribution de l'université au développement endogène local est plus récente et constitue un défi pour les universitaires: celui de parler et de comprendre la «langue» qui se parle au niveau local, plutôt que d'imposer son vocabulaire et son propre discours. Dans ce sens, l'*empowerment* des collectivités/communautés locales, pour qu'elles commencent ou continuent de prendre en main leur propre destin, constitue la voie par laquelle l'université «apprend» et «comprend» le développement local et peut contribuer à le construire.

## Annexe

### Fiches techniques des études de cas

#### Canada

**1 – Titre:** Un exemple de la contribution de l'université au développement local.

**Présenté par:** André Joyal (UQAR).

**Description:** Un espace/événement – appelé université rurale – permet la rencontre des acteurs du développement local (rural).

**Milieu / échelle:** Milieu rural. L'événement est local mais a une dimension régionale.

**Acteurs:** Les universités en tant qu'institutions, les praticiens du milieu de l'agriculture, les élus locaux et les gouvernements à plusieurs échelles.

**Dynamique du partage de connaissance:** Formation croisée (échanges de savoirs), développement ou renforcement de réseaux d'acteurs locaux.

**2 – Titre:** La collaboration des universités avec les syndicats.

**Présenté par:** Gaëtan Tremblay (UQÀM).

**Description:** Les alliances entre les syndicats et les communautés sont examinées au travers de 9 études de cas dans le but de mieux comprendre comment un syndicat s'insère dans sa communauté et comment il peut tisser des alliances stratégiques avec celle-ci.

**Milieu / échelle:** Milieu urbain. Les échelles varient du quartier à un ensemble de quartiers ou même de petites municipalités. Région montréalaise.

**Acteurs:** Les universitaires représentant l'université comme institution (SAC), l'ARUC, les syndicats des 9 entreprises concernées par l'étude, les populations aux alentours de ces entreprises.

**Dynamique du partage de connaissance:** Rencontres de suivi de l'étude entre chercheurs et représentants des syndicats qui sollicitent l'étude. L'étude suit les principes de recherche-action.

**3 – Titre:** La dynamique territoriale des espaces ruraux de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario: le cas d'une étude comparative.

**Présenté par:** Charmain Levy (UQO).

**Description:** Le gouvernement utilise les services de chercheurs comme «consultants» pour analyser la situation, comprendre pourquoi

les dynamiques entre les deux régions sont différentes et localiser les territoires pour orienter le développement à l'échelle régionale.

**Milieu / échelle:** Milieu rural, mais aussi urbain. Échelle régionale – Outaouais.

**Acteurs:** Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) et représentants du Développement Économique Canada et Emploi Québec.

**Dynamique du partage de connaissance:** Rencontre de suivi de l'étude entre les chercheurs et les agences gouvernementaux commanditaires; production d'un rapport public.

**4 – Titre:** Les défis des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes.

**Présenté par:** Véronique Covanti (UQÀM).

**Description:** Une étude demandée par l'organisme de défenses des droits des femmes «Relais-femmes» et produite par le SAC sur les pratiques démocratiques dans les groupes de femmes de la région montréalaise.

**Milieu / échelle:** Milieu urbain, principalement Montréal.

**Acteurs:** Le SAC (UQÀM), les chercheurs universitaires associés, la société civile organisée: centre de formation populaire et plusieurs groupes de femmes.

**Dynamique du partage de connaissance:** Le partage s'effectue durant la recherche qui utilise les principes de recherche-action. Les résultats sont aussi disséminés par des formations et des publications.

**5 – Titre:** Le loisir accessible: un droit pour tous – Alliance de recherche universités – communautés en économie sociale (ARUC-ES).

**Présenté par:** Jorge Guerrero Lozano (UQÀM).

**Description:** Étude commanditée par le gestionnaire public pour répondre à l'application d'une loi qui garantit l'accès aux loisirs.

**Milieu / échelle:** Milieu urbain, échelle provinciale (Québec).

**Acteurs:** Les universités en tant qu'institutions (ARUC-ES) et les acteurs qui ont pour mission de rendre le loisir accessible: les pouvoirs publics, des organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux et la société civile organisée. Les usagers du loisir ne sont pas présents.

**Dynamique du partage de connaissance:** Le partage s'effectue durant la recherche partenariale qui utilise les principes de recherche-action.

**6 – Titre:** De Pointe St-Charles à Milton-Parc: appui de l'université aux processus communautaires.

**Présenté par:** Normand Brunet (UQÀM).

**Description:** Études de cas à propos de l'appui des universitaires à des démarches locales de regroupements citoyens qui expriment une volonté de s'approprier leur quartier. Deux cas sont présentés: (i) les opérations populaires d'aménagement de la table de concertation «Action-Gardien» et (ii) les divers projets d'écologie urbaine du «Centre d'écologie urbaine».

**Milieu / échelle:** Milieu urbain. Montréal.

**Acteurs:** Les universités en tant qu'institutions (UQÀM et McGill), les chercheurs universitaires, organismes communautaires des quartiers en question.

**Dynamique du partage de connaissance:** Plusieurs stratégies utilisées conjointement: implication personnelle des chercheurs, participation de citoyens experts aux diverses actions, contrats de recherche (principes de la recherche-action), participations d'étudiants, espaces et actions citoyennes comme cadre et matière des cours, colloques.

## **Brésil**

**7 – Titre:** Coorimbatá: l'université dans une coopérative de pêcheurs.

**Présenté par:** Pierre Girard (UFMT).

**Description:** Un chercheur universitaire agit de sa propre initiative comme courroie de transfert entre l'université et une communauté de pêcheurs regroupée en coopérative. Ce chercheur s'implique totalement dans la communauté.

**Milieu / échelle:** Cuiabá et Várzea Grande, MT. Espace rural et frontière rural-urbain (péri-urbain).

**Acteurs:** Les chercheurs universitaires en tant que personnes, les membres de la communauté regroupée en coopérative. L'intervention est à l'échelle d'une communauté de pêcheurs qui a encore des caractéristiques nomades (ils se déplacent cycliquement selon les saisons).

**Dynamique du partage de connaissance:** Un des objectifs statutaires de la coopérative est la recherche scientifique. Le statut prévoit ainsi le chercheur coopérant. Celui-ci s'implique financièrement dans la coopérative au niveau des investissements et est solidaire des pertes. Cet arrangement «provoque» la recherche-action ou un abordage concerté des projets de recherche du chercheur dans la coopérative.

**8 – Titre:** Les populations indigènes et le défi de la durabilité.

**Présenté par:** Antonio Brand (UCDB).

**Description:** L'université propose des formations spécifiques pour les

populations indigènes.

**Milieu / échelle:** Campo Grande, MS. Espace rural et frontière rural-urbain (péri-urbain).

**Acteurs:** Professeurs universitaires et communautés indigènes.

**Dynamique du partage de connaissance:** Construction commune des contenus et méthodes d'enseignement.

**9 – Titre:** Réseaux pour le développement local.

**Présenté par:** Lourdes Souza et Renato Tagnin (SENAC).

**Description:** Le SENAC rend disponible, au sein d'une collectivité, un médiateur dont le rôle est de favoriser l'émergence de réseaux qui permettent à la collectivité de s'organiser et de chercher du financement pour des propositions de développement local.

**Milieu / échelle:** Águas de São Pedro, SP, une petite municipalité.

**Acteurs:** Le SENAC comme institution à travers du médiateur et les professeurs du Centre Universitaire du SENAC (CUS). Du côté de Águas de São Pedro, on retrouve principalement des organisations de la société civile, mais aussi des individus.

**Dynamique du partage de connaissance:** Le partage s'initie par la création d'un réseau d'acteurs communautaires qui a pour but l'amélioration de la vie des citoyens (augmenter le capital social des individus). Le partage de connaissances se fait au travers du réseau et des discussions en assemblée, par la réalisation de projets communautaires et par des cours donnés par le SENAC.

**10 – Titre:** Le développement local: recherche-action multidisciplinaire et extension dans le Parc Ayrton-Senna.

**Présenté par:** Marcelo Marinho (UCDB).

**Description:** L'UCDB propose aux pouvoirs publics de créer une aire de loisir après avoir réalisé une recherche auprès de la population locale. L'UCDB utilise cet espace comme outil d'enseignement et d'extension.

**Milieu / échelle:** Campo-Grande, MS, milieu urbain.

**Acteurs:** L'UCDB comme acteur institutionnel d'un côté et la communauté d'Aero Rancho, un «quartier» de Campo Grande, MS, de l'autre. Le projet s'adresse principalement aux enfants (5-6 ans) et aux aînés (<80 ans).

**Dynamique du partage de connaissance:** Les activités proposées dans l'aire de loisir sont développées et analysées par les professeurs et étudiants de l'UCDB, ce qui donne un contexte riche pour le développement de recherches-actions et aussi de mises en place de

services d'éducation, de santé et de loisir pour la population participante.

**11 – Titre:** Le tourisme durable à Catas Altas: une alternative économique pour un territoire en conflit.

**Présenté par:** Alloua Saadi et Mariana Lacerda (UFMG).

**Description:** Des chercheurs proposent spontanément aux citoyens de Catas Altas une vocation touristique (tourisme scolaire) pour leur municipalité. La participation de la population locale pour développer le projet est favorisée. Les chercheurs universitaires agissent comme gardienne des intérêts de la population au travers de l'option du tourisme plutôt que du développement minier non durable.

**Milieu / échelle:** Milieu rural (MG).

**Acteurs:** L'UFMG à travers des professeurs et étudiants de son cours de tourisme. Les pouvoirs locaux (élus); entreprise privée (Vale do Rio Doce); population locale, en particulier enseignants du primaire.

**Dynamique du partage de connaissance:** L'échange des savoirs entre université et communauté se fait à travers plusieurs instruments: intégration entre stagiaires locaux et étudiants ou professeurs universitaires; participations des locaux aux travaux de terrain des universitaires; promotion de rencontres locales sur le tourisme dans la ville de Catas Altas; séminaires sur le patrimoine local; articulations avec le réseau municipal d'éducation et la «Casa do Professor».